

## FICHE REPERE 4

### Vous allez recruter un collaborateur en situation de handicap

Etapas Je fais quoi ?	Partenaires emploi & handicap Avec qui ?	Les ressources mobilisables sous réserve d'éligibilité Comment ?
<b>1. Engager le processus de recrutement</b>		
Valider la correspondance entre le profil du candidat, ses attentes, le poste et les missions proposées.	Référent de parcours emploi/handicap	Si besoin mobiliser un appui du Pôle Emploi, Cap emploi ou Mission locale pour réaliser une PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (prestation du droit commun)
Si candidature spontanée, identifier parmi les postes à pourvoir et missions, ceux correspondant au profil du candidat	Référent de parcours emploi/handicap	Si besoin mobiliser un appui de l'AGEFIPH pour l'Appui & accompagnement entreprises - service conseil et accompagnement AGEFIPH ou du Cap emploi
Vérifier la validité du permis et des formations obligatoires à jour (exemple : adr, fco) Si la personne n'a pas exercé depuis longtemps (inaptitude, arrêt maladie etc), Permis valide (Visite médicale de moins de 5 ans )	Référent de parcours emploi/handicap  OPCO Mobilité	Si besoin de formation, mobiliser le Compte Personnel de Formation ou les financements de droit commun
<b>2. Evaluer si le collaborateur aura des besoins spécifiques d'aménagements de poste</b>		
Si le futur collaborateur mentionne un handicap, il est possible d'échanger avec lui autour des situations de travail contraignantes pour lui	Médecin de santé au travail / Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)  Réfèrent de parcours	Le handicap peut être abordé sous l'angle des situations de travail concrètes, sans nommer la pathologie et ce, dans le respect du secret médical
Possibilité de demander une visite médicale avant l'embauche (sous condition d'une promesse d'embauche et d'une fiche de poste détaillée)  NB : un permis de conduire valide l'aptitude à la conduite. Il n'y a pas d'obligation de visite à l'embauche pour les personnes RQTH pour valider la compatibilité du poste	Médecin de santé au travail	L'avis du médecin peut être associée à la PMSMP
Organiser la visite d'information et de prévention initiale pendant la période d'essai : Déclaration du salarié en Suivi individuel adapté (SIA) au titre TH Transmettre au service de santé au travail une fiche de poste précise Demander au salarié de ramener tous les éléments médicaux nécessaires au médecin du travail	Médecin de santé au travail	-

<b>1. Mettre en place un aménagement de poste de travail pour l'autonomie du collaborateur (si le recrutement est validé et que le médecin ou le salarié demande un aménagement)</b>		
Si le collaborateur présente un handicap spécifique tels que auditif, visuel, cognitif et que des questions sont soulevées sur des besoins spécifiques : Possibilité d'évaluer les capacités fonctionnelles & d'Identifier des mesures techniques individuelles <b>=&gt; consulter les fiches « Métier – handicap EDEC »</b>	Référent de parcours emploi/handicap  Le Cap Emploi qui peut faire lien avec le SST	Si besoin mobiliser un appui du référent pour prescrire: Une PAS Prestations d'Appui Spécifique => diagnostic avec un spécialiste du handicap (ergothérapeute ...)
Identifier les mesures techniques et organisationnelles qui permettront d'adapter le poste de travail du futur collaborateur dans l'entreprise <b>=&gt; consulter les fiches « Métier – handicap EDEC »</b>  <b>=&gt; réaliser des entretiens avec le manager, le référent SST, l'exploitant, le Responsable des Achats, le service de Maintenance ou Technique,</b>  <b>Obtenir un avis circonstancié du médecin de santé au travail ou une prescription pour valider le caractère compensatoire du handicap des aménagements retenus</b>	Référent de parcours emploi/handicap  Le service de santé au travail  Le Cap Emploi qui peut faire lien avec le SST	Si besoin Une étude ergonomique peut être réalisée par : <ul style="list-style-type: none"> <li>le service de santé au travail , via l'équipe pluridisciplinaire</li> </ul> Si besoin mobiliser un appui du Cap emploi pour prescrire: <ul style="list-style-type: none"> <li>une EPAAST : Etude Préalable à l'Aménagement des Situations de Travail par un prestataire externe</li> <li>Aide financière à la recherche de solution pour le maintien dans l'emploi de salariés handicapés</li> </ul>
Mettre en place les aménagements de poste de travail dans le cadre de la compensation du handicap <b>=&gt; consulter la fiche 5 « Aménager le poste de travail &amp; demander un financement AGEFIPH »</b>  <b>=&gt; réaliser des entretiens avec le manager, le référent SST, l'exploitant, le Responsable des Achats, le service de Maintenance ou Technique,</b>	Référent de parcours emploi/handicap  Le service de santé au travail	Si besoin mobiliser un appui du référent pour une demande de: <ul style="list-style-type: none"> <li>Aide AGEFIPH à l'adaptation des situations de travail des personnes en situation de handicapés</li> <li>Mesure « d'emploi accompagné »</li> </ul>
Si des aides personnalisées sont nécessaires pour compenser le handicap (exemple : prothèse auditive), Informer le salarié sur les démarches de demande d'aménagements individuelles nécessaires à la réalisation de ses missions	Référent de parcours emploi/handicap	Si besoin mobiliser un appui du référent pour une demande d'aides AGEFIPH dédiées à la personne en situation de handicap en compensation du handicap, <ul style="list-style-type: none"> <li>aide humaine,</li> <li>aide au déplacement</li> <li>aide prothèses auditives</li> </ul>
si après l'aménagement technique/organisationnel du poste de travail le collaborateur ne peut toujours pas réaliser toutes ses missions de travail de manière autonome : possibilité de faire financer les charges restantes que l'entreprise doit supporter (exemple : manque d'efficacité et de rapidité, perte de rentabilité économique ...)	Référent de parcours emploi/handicap	Si besoin mobiliser un appui du référent pour: Une demande de « RLH: » aide financière liée à la Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap
<b>4. Sécuriser l'insertion et l'intégration du collaborateur</b>		
Mettre en place un processus interne d'accueil et d'intégration pour sécuriser la prise de fonction  <b>=&gt; impliquer le manager</b>	Référent de parcours emploi/handicap	Si besoin mobiliser un appui du référent pour une demande de : Une aide financière à l'accueil et intégration AGEFIPH
Sensibiliser les équipes au handicap de la personne => impliquer le manager	Référent de parcours emploi/handicap	Si besoin mobiliser un appui du référent pour prescrire: Une PAS - Prestations d'Appui Spécifique. Intervention d'une structure spécialisée selon le type de handicap moteur, cognitif, auditif ou visuel